INSTITUT ADMICAL
LES FORMATIONS DU MÉCÉNAT

Mécénat et RSE, deux démarches à articuler

Mécénat et RSE sont deux démarches avec leurs caractéristiques et logiques propres mais qui ont un point de convergence : la contribution à l'intérêt général. Elle est directe pour le mécénat, indirecte pour la RSE. Dans ce contexte, pourquoi et comment mettre en synergie des axes d'intervention ou des actions rattachées aux politiques de mécénat et de RSE ?
Pour répondre à ces questions, et après un rappel théorique, ce séminaire vous donnera des clés pour décrypter l'articulation mécénat RSE et des recommandations d'action.

DATES : 1 jour (7 heures)

11 avril 2014 de 9h à 17h30
Admical
6 boulevard Saint-Denis
75010 Paris

TARIFS PAR PERSONNE :

Adhérents Admical
820 € HT / 984 € TTC*

Non adhérents
965 € HT / 1 158 € TTC*

Pour bénéficier du tarif spécial formations « une semaine à la carte », nous consulter.

*Dont TVA 20 %

Objectifs :

- Maîtriser les cadres de référence et les logiques mécénat et RSE.
- Identifier les interactions et synergies possibles entre les 2 démarches.
- Nourrir la réflexion à travers l'analyse de cas pratiques et les échanges.

Public :

- Responsables développement durable/RSE en entreprise.
- Responsables mécénat, fondation, fonds de dotation… en entreprise.
- Responsable des partenariats pour les structures porteurs de projet.

FORMATRICES :

Sylvaine Parriaux
Responsable du développement adhésion Admical
Expertise en interactions mécénat - RSE - innovation sociale

Isabelle Boudard
Responsable du programme RSE - Comité 21

Programme

Module 1 : comprendre mécénat et RSE

- Les fondamentaux du mécénat.
- Les fondamentaux de la RSE.

Module 2 : identifier les interactions Mécénat et RSE

- Positionner les relations entreprises & organismes d'intérêt général.
- Discerner les complémentarités mécénat – RS.

Module 3 : mécénat et RSE en pratique

- Etudes de cas.
- Recommandations d'actions.
- Atelier pratique.

Pour plus d'information, contactez Ouiza Belamri Sadi-Haddad : institut@admical.org - +33 (0)1 42 55 72 21
6, boulevard Saint-Denis - 75010 Paris - www.admical.org - N° de déclaration de formations : 11 7535 782 75

Crédit photo : JJB Admical.

INSTITUT ADMICAL
LES FORMATIONS DU MÉCÉNAT

PREMIER SEMESTRE 2014

Bulletin d'inscription valant convention

À nous retourner à l'attention de Ouiza Belamri Sadi Haddad
- Par courrier : Admical - 6 boulevard Saint-Denis - 75010 Paris
- Par fax : 01 42 55 71 32
- Par e-mail : institut@admical.org

Pour les mécènes

Code promotionnel :

☐ *J'ai pris connaissance des conditions générales de ventes

Participant :

Participant ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom..... Prénom .....
Fonction .....
Tél. ..... Fax.....
E-mail ..... Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal ..... Ville .....
Dossier d'inscription suivi par (si différent)
Tél. ..... Fax.....
E-mail .....
Siret..... N° TVA intracommunautaire .....
Secteur d'activité ..... Code Naf .....

Tarifs adhérents

	HT	TTC	Prix unitaire HT	Votre choix (cocher)
1 jour :	820 € HT	984 € TTC	820 €	☐
2 jours :	1590 € HT	1908 € TTC	795 €	☐
3 jours :	2310 € HT	2772 € TTC	770 €	☐
4 jours :	2980 € HT	3576 € TTC	745 €	☐
5 jours :	3600 € HT	4320 € TTC	720 €	☐
6 jours :	4170 € HT	5004 € TTC	695 €	☐

Dont TVA 19,6%

Tarifs non adhérents

	HT	TTC	Prix unitaire HT	Votre choix (cocher)
1 jour :	965 € HT	1158 € TTC	965 €	☐
2 jours :	1870 € HT	2244 € TTC	935 €	☐
3 jours :	2715 € HT	3258 € TTC	905 €	☐
4 jours :	3500 € HT	4200 € TTC	875 €	☐
5 jours :	4225 € HT	5070 € TTC	845 €	☐
6 jours :	4890 € HT	5868 € TTC	815 €	☐

Dont TVA 19,6%

Choix de la formation :

☐ Communiquer sur votre mécénat
☐ Impliquer vos collaborateurs pour un mécénat fédérateur
☐ Quelle stratégie pour le mécénat ?
☐ Mécénat et RSE, deux démarches à articuler
☐ Gérer sa relation de partenariat

Conditions de réglement :

☐ J'effectue mon règlement par chèque d'un montant de .....
(à l'ordre d'Admical)

☐ J'effectue mon règlement par virement bancaire d'un montant de .....
(virement à notre compte BNP Paribas N° 30004 00804 00010222211 36)

☐ Je règle à réception de la facture

☐ Le règlement sera effectué par un organisme collecteur (Agefos, OPCA...) : .....
Déclaration d'activité de formation n° 11 75 35 782 75

Contact .....
Raison sociale .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Dossier d'inscription suivi par (si différent) .....
Tél. ..... Fax .....

Facturation :

Établissement à facturer (si différent) .....
Adresse de facturation (si différente) .....
.....
Contact .....

À

Le

La signature du présent bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente.
*Mentions obligatoires

Nom - Fonction
Signature*

Cachet*

Pour plus d'information, contactez Ouiza Belamri Sadi-Haddad : institut@admical.org - +33 (0)1 42 55 72 21
6, boulevard Saint-Denis - 75010 Paris - www.admical.org - N° de déclaration de formations : 11 7535 782 75

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Inscription

Votre demande d'inscription nécessite l'envoi du bulletin d'inscription par fax, courrier ou email.

Nous définissons pour chaque formation un nombre minimum et maximum de participants ; les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum est atteint. Les inscriptions réglées sont retenues en priorité.

Tarifs et règlement

Les prix de nos formations sont indiqués. Tout stage commencé est dû en totalité. Le dossier pédagogique est inclus dans le tarif de la formation.

Votre règlement peut être effectué par virement à un compte (BNP PariBas N° 30004 00804 00010222211 36) ou par chèque à l'ordre d'Admical. En cas de règlement de l'inscription par un organisme collecteur (OPCA, agefos…), l'entreprise, solidairement débitrice, doit lui transmettre la demande de prise en charge avant le début de la formation.
Le numéro d'activité de formation d'Admical est le N° 11 75 35 782 75.
La demande doit figurer sur le bulletin d'inscription.
En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera facturée au participant.
Une facture vous sera délivrée à l'issue de la formation.

Accusé de réception et confirmation

Dès réception du bulletin d'inscription, nous accusons réception de votre inscription et vous envoyons une convention de formation.
Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation.

Annulation - report - remplacement

Toute annulation doit être formulée par écrit.
En cas d'annulation moins de 8 jours ouvrés avant la formation, Admical se réserve le droit de facturer 30% de retenue du prix convenu TTC. Ce dédit ne pourra s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.
Admical se réserve le droit de supprimer ou de reporter une session avant sa date. Dans ce cas, nous procédons au remboursement de la totalité des droits d'inscription, sans autre indemnité (réservation de transport, hôtel...).
Le participant garde la liberté de se faire remplacer sans frais par une autre personne, dont il doit nous communiquer le nom par écrit, au minimum 2 jours avant la formation.

Pack Admical Pro

Qu'est-ce que le Pack Admical Pro?

Le pack Admical Pro contient l'essentiel des outils au service des partenariats de mécénat. Il comprend 1 formation « mécénat d'entreprise : mode d'emploi » avec réduction de 10 % sur le prix de la formation, 1 Répertoire du mécénat 2014, 1 an d'abonnement au magazine mécènes. Il est réservé aux organismes sans but lucratif, étudiants et demandeurs d'emploi (sur justificatifs), ayant explicitement commandé le pack Admical Pro. Cette offre est non valable dans le cas d'achats séparés du Répertoire du mécénat 2014 et de l'abonnement au magazine mécènes, et non cumulable avec d'autres promotions.

Les différentes modalités de paiement

Si vous souhaitez différer votre inscription à la formation au moment de l'achat du pack, le règlement immédiat ne portera que sur le Répertoire du mécénat 2014 et l'abonnement au magazine mécènes. Vous pourrez ensuite bénéficier d'une réduction de 10% pour faire la formation « mécénat d'entreprise : mode d'emploi » pendant 1 an à compter de la date de cet achat (la formation choisie devant se dérouler dans cet intervalle).

Dans le cas où l'acheteur est une personne privée, la formation lui est exclusivement réservée.
Offre valable à partir du 24 octobre 2013.

Conditions d'utilisation du code promotionnel

Afin de bénéficier des avantages liés au code promotionnel réservé aux réseaux partenaires, celui-ci doit être inscrit à l'emplacement prévu à cet effet, sur le bulletin d'inscription. Ce code est sans limitation de durée, non cumulable avec d'autres offres Admical et utilisable une seule fois par personne. Il est valable sur l'ensemble de nos formations et uniquement applicable lorsqu'il est mentionné, sur le tarif non-adhérent.